



ASSEMBLEE GENERALE

Lundi 13 mars 2023 – 18h30

Compte rendu

Adhérents présents : 14

Adhérents excusés : 14

Pouvoirs (12) :

Conformément aux statuts de l'UNSA AIX LES BAINS : Article 9, les décisions sont prises à la majorité des membres présents ou représentés par mandats. Un adhérent ne pourra pas disposer de plus de trois mandats.

Conformément aux statuts de l'UNSA AIX LES BAINS : article 10, le quorum n'est pas précisé, dans ce cas il est le résultat du nombre d'adhérents divisé par 2 arrondi au supérieur ou +1.

Le quorum est atteint

Ordre du jour

1. Rapport moral - rapport d'activité
2. Rapport financier
3. 1607h et l'avancement sur le planning du RI
4. Information/bilan sur le planning des formations UNSA
5. Nouvelle organisation du syndicat (réunions, décharges de service, etc...)
6. Informations générales sur les actualités syndicales en cours
7. Questions diverses

-
- 1. Mot d'accueil, rapport moral - rapport d'activité** Présentation Christophe Dénarié – Secrétaire Général.

Rapport moral

Le secrétaire général souhaite la bienvenue à tous les adhérents, de plus en plus nombreux.

L'année 2022 a vu L'UNSA prendre s'en envole au sein de la collectivité et gagner sa place lors des échanges avec l'exécutif.

Christophe et Catherine répondent toujours positivement aux diverses sollicitations : réunions, rendez-vous, groupes de travail, échanges divers.

L'UNSA est toujours force de proposition. Jamais de revendications sans proposer de solutions. C'est une des marques de fabrique de l'UNSA. Il est aussi possible de dire « non » et de montrer notre désaccord sur certains sujets.

En 2022 les agents nous ont donné leur confiance en plaçant l'UNSA en première place lors des élections professionnelles, et en lui donnant ainsi la majorité dans presque toutes les instances notamment au CST. L'exécutif a félicité cette victoire, et s'est dit intéressé de pouvoir travailler avec nous.

Le secrétaire général remercie tous les collègues qui nous ont fait confiance et qui ont accepté de se présenter sur les listes de l'UNSA, félicite également tous les représentants du personnel élus et remercie tous ceux qui, placés en fin de listes pour ne pas être élus, siègent aujourd'hui dans les instances. Merci à eux de ne pas avoir démissionner de leurs nouvelles fonctions.

Le syndicat est géré par un bureau syndical qui comporte 5 membres. Ces membres sont élus en assemblée générale pour 3 ans. Le bureau a été renouvelé en 2022.

Pour rappel le bureau est constitué de : Christophe DENARIE Secrétaire général, Catherine GORMAND Secrétaire adjointe, Sylvain PELLISSIER Trésorier et webmaster, Pierrette GOUESLAIN Membre, Clément DUMESNIL Membre.

Depuis le 1^{er} janvier 2023, il se réunit tous les 1ers vendredis de chaque mois.

Tous les adhérents sont conviés à consulter régulièrement le site internet du syndicat. Christophe, Sylvain et Catherine le mettent régulièrement à jour. Seule la partie réservée aux adhérents (accessible avec un mot de passe) n'est pas réactualisée régulièrement faute de temps.

Depuis début mars, à raison d'une par semaine, nous organisons des réunions mensuelles d'information dans les services. Le calendrier se trouve sur le site internet. Le mois d'avril est en train de s'organiser.

L'UNSA a besoin de vous pour encourager les collègues à assister à ces rencontres qui n'ont pas forcément d'ordre du jour défini. Nous nous adaptons et parlons des sujets proposés par les collègues présents.

Au niveau national, l'UNSA soutient les mobilisations contre le projet de réforme des retraites. Beaucoup d'entre nous ont manifesté à Chambéry. Nous postons sur notre site internet les renseignements concernant les manifestations chambériennes. Se trouvent également les liens des informations communiquées par l'UNSA FONCTION PUBLIQUE et l'UNSA TERRITORIAUX.

L'année 2022 était une année **d'élections professionnelles**. Contre toute attente le 8 décembre dernier l'UNSA AIX LES BAINS est devenue le syndicat majoritaire de la ville d'Aix-les-Bains, en détrônant ainsi le syndicat historique. Elle est présente dans toutes les instances avec comme nouveauté des représentantes en CAP C. Elle est majoritaire partout sauf en CAP C (2 sièges sur 5).

L'UNSA remporte ainsi :

- 18 sièges (titulaires) sur 27 en CAP / CCP / CST / F3SCT
- 5 sièges sur 6 au Conseil Médical.

Pour un total de 27 représentants du personnel titulaires et suppléants confondus.

Rapport d'activités

139 réunions/rdvs en 2022 :

- 29 rdv avec des agents (hors communications téléphoniques)
- 20 rdv « Maire – élus - DRH » notamment : 4 Maire / 3 Élus / 11 RH
- 21 « Instances » notamment : 6 CT et prépa 6 / 3 CHSCT / 3 Visites de CHSCT demandées par l'UNSA / 2 CLA (commission locale d'avancement)
- 3 Formations syndicales dont 1 que nous avons organisé à Aix : « journées conviviales de l'UNSA » en vue des élections professionnelles
- 33 rdvs syndicaux notamment : 8 Bureaux syndicaux / 1 Assemblée générale / 3 Rdv avec les autres organisations syndicales / 4 Réunion d'information dans les services
- 5 Rdv avec des « directeurs fonctionnels »

- 28 « groupes de travail » notamment : 5 Péricolaire / 1607h / RI / Prime de fin d'année / Complémentaire santé / 8 Élections professionnelles 2022 (EP22) / 6 Information dans les services EP22 6 / 1 Journée EP22

En 2022 l'UNSA a été sollicitée 139 fois contre 101 en 2021.

Pour info, le secrétaire général de L'UNSA AIX LES BAINS siège également au bureau syndical de l'UR AuRA et est membre suppléant au CRO – Conseil Régional d'Orientation – au CNFPT.

Fin du rapport moral et du rapport d'activité / Pas de question de la part des adhérents

Conformément aux statuts de l'UNSA AIX LES BAINS : Article 10, concernant le rapport moral, le rapport d'activité, et le rapport financier, ces délibérations doivent être entérinées par au moins les deux tiers des adhérents présents ou représentés.

Rapport MORAL et rapport d'ACTIVITÉ approuvés à l'unanimité.

2. RAPPORT FINANCIER Présentation Sylvain Pellissier – Trésorier.

Exercice du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022

Solde au 1^{er} janvier 2022 : **2416.77 €**

Recettes :

Adhésions 1985.07 € -> ce n'est pas un chiffre rond puisque l'an dernier nous avons pratiqué le paiement au mois pour la 1^{ère} année.

500 € de la ville d'Aix-les-Bains

327.68 € de l'UR UNSA AuRA – Remboursement des frais de restauration pour la réunion du 15 avril

TOTAL RECETTES 2022 = 2813.38 Euros (+ 409.62 euros)

Dépenses :

Cotisations (UNSA Territoriaux et UR AuRA) pour les 28 adhérents : **1052 €**

Site internet OVH : **51.44 €**

Frais bancaires : **1.15 €**

Chèques (remboursement de frais) :

- **828.08 €**
 - Frais de remboursement pour les réunions à l'extérieur d'Aix-les-Bains
 - Frais publicitaires, des flyers, notamment pour les élections professionnelles
 - Frais de bouche pour toutes les réunions de l'année
 - Quelques frais de matériel
- **286 €** de traiteur suite à la réunion de la journée conviviale de l'UNSA le 15 avril 2022 qui ont été remboursés par l'UNSA

Total DEPENSES 2022 = 2218.67 Euros (+ 409.62 euros)

Balance 2022 : Situation excédentaire + 594.71 Euros

Pour info : 409.62 € passent d'un compte à l'autre au mois d'octobre, il s'agit d'une erreur de virement qui nous a été transmis et retransmis au syndicat départemental SNEA - UNSA qui en était le destinataire.

La comptabilité se fait en fonction des ressources. Moins de 2000€ simple comptabilité de « bon père de famille ». Entre 2000€ et 230000€ comptabilité « professionnelle » comprenant : un bilan, le compte de résultat, les annexes simplifiées.

De plus l'ensemble de ces documents doivent faire l'objet d'une publication dans un délai max de 3 mois après l'AG, soit sur notre site internet, soit sur le site de la Fédé, soit sur le site de la direction régionale des entreprises.

Les ressources sont : les cotisations des adhésions + les éventuelles subventions – les parts fédérales reversées.

Conformément aux statuts de l'UNSA AIX LES BAINS : Article 10, concernant le rapport moral, le rapport d'activité, et le rapport financier, ces délibérations doivent être entérinées par au moins les deux tiers des adhérents présents ou représentés.

Rapport FINANCIER approuvé à l'unanimité

Point sur les adhésions - Présentation Christophe

Depuis la création du syndicat en janvier 2019, les montants de l'adhésion n'ont pas augmenté. Une part sur chaque cotisation est reversée à la fédération UNSA TERRITORIAUX selon le modèle suivant :

- | | |
|---------------------------------------|-----|
| • Pour les agents à temps complet | 40€ |
| • Pour les agents à temps non complet | 24€ |
| • Pour les retraités | 24€ |

Et 1€ par adhérent est également reversé à l'UR AuRA.

On note avec joie, une nette progression des adhérents de catégorie C.

3. 1607h et l'avancement sur le planning du Régime Indemnitaire (RI) – Présentation Christophe

Depuis le 1^{er} janvier 2022, les 3 OS demandaient à travailler sur le temps de travail et le régime indemnitaire. Après plusieurs réunions planifiées dans le courant du 1^{er} semestre de l'année, la collectivité a décidé de mettre en place un cabinet pour effectuer ce travail. Le cabinet KPMG a été retenu.

C'est en décembre 2022 que les organisations syndicales ont été conviées à une première rencontre, avec les membres de ce cabinet pour expliquer le processus mis en place. Fin janvier 2023 et début février, 3 réunions ont suivi.

Certains changements, ajouts, corrections ont pu être apportés. Toutes les demandes des OS n'ont pas été prises en compte, c'est pourquoi les 2 syndicats présents au CST du 17 février 2023 ont donné unanimement un avis défavorable au projet du document cadre présenté. Surprise de la part du Maire et des DG présents.

L'UNSA a alors donné ses raisons et a demandé de nouveaux changements, seule condition pouvant permettre un autre positionnement lors la nouvelle présentation du dossier en CST. Le 27 février, après discussions et négociations avec la collectivité, l'UNSA a donné un avis favorable au règlement cadre du temps de travail ainsi qu'à la délibération (présentée au conseil municipal le lendemain), toutes les demandes ayant été acceptées.

Aujourd'hui, nous attendons la mise en place des réunions par services comme annoncé dans la délibération. Nous attendons également le planning des groupes de travail sur le RIFSEEP et le RI. Ce dernier travail sera encadré par le cabinet KPMG.

Il nous semble important que les agents puissent être présents lors de ces discussions. Il serait intéressant qu'ils puissent nous faire remonter leur ressenti, leurs idées, leur vision des différentes situations. C'est pourquoi nous avons mis en place des réunions mensuelles d'informations pour aller à la rencontre des agents et échanger librement. Là encore nous avons besoin de vous pour inciter vos collègues à participer et exprimer leurs éventuelles craintes, et ou leurs envies.

4. Information/bilan sur le planning des formations UNSA – Présentation Christophe

L'UNSA a son propre Centre d'Études et de Formation : le CEFU.

Tous les représentants du personnel et les adhérents peuvent participer à ces formations syndicales - professionnelles. Elles sont faites sur le temps de travail. La labélisation permet la reconnaissance de ces formations par les collectivités. Elles sont prises en charge financièrement par l'UNSA.

Il suffit de se rendre sur le site du CEFU et de s'inscrire aux formations ouvertes aux agents de la FPT.

L'UNSA AIX LES BAINS, a accueilli en 2022 une journée de formation « Les journées conviviales de l'UNSA » en vue des élections professionnelles.

En 2023 (la semaine dernière), nous avons organisé une journée de formation sur site pour tous les représentants du personnel UNSA et pour le SDIS73 sur le thème « fonctionnement des instances et règlement intérieur ». 13 représentants du personnel (RP) UNSA AIX LES BAINS ont participé et 2 agents du SDIS73 (pompiers).

Actuellement nous organisons les 2 jours de formation obligatoires pour les RP titulaires et suppléants de la F3SCT. Les 3 autres jours seront dispensés plus tard par le CNFPT.

Avec Catherine, nous restons à votre écoute pour vous orienter vers des formations que vous souhaiteriez faire.

5. Nouvelle organisation du syndicat (réunions, décharges de service, etc...) – Présentation Christophe et Catherine

Suite aux résultats des élections professionnelles, nous avons de plus en plus de demandes de la part de nos collègues. Il est important de revoir l'organisation du syndicat.

Grace aux voix exprimées le syndicat possède une enveloppe de 116,5h par mois pour les 4 années à venir, soit 29h07 par semaine.

Ces heures peuvent être distribuées à toute personne voulant s'investir auprès du syndicat et travailler au bureau. Des DAS (décharges d'activité de service) peuvent être envisagées.

Actuellement Christophe, Catherine et Samia utilisent des DAS.

Il est demandé aux adhérents présents s'ils souhaitent participer à la vie du syndicat avec ou sans DAS.

En conclusion :

Les représentants du personnel présents dans les instances sont d'accord de faire des comptes rendus à la place de Christophe et Catherine. L'idée serait de pouvoir envoyer ces comptes rendus aux adhérents et/ou à tous les agents dès la fin de l'instance.

D'autres adhérents sont partants pour apporter de l'aide de manière ponctuelle en fonction des sujets abordés.

6. Informations générales sur les actualités syndicales en cours – Présentation Christophe

- Départ de la DRH, crainte du changement de ton du dialogue social à venir.
- Retour sur le RDV avec le Maire de cet après-midi et du DGST du matin.
- Travail sur les 1607h et leur mise en place dans les services, information sur le déroulement des prochains groupes de travail.
- Groupes de travail sur le RISFEED et le RI.
- Protocole syndical à mettre en place.
- Actions sociales ? Oui mais lesquelles -> demande est faite à ceux qui viennent d'une autre collectivité de nous apporter des idées.

7. Questions diverses

- Pas de question

Le compte rendu de cette assemblée générale sera transmis à la fédération nationale, l'UR, et l'UD73. Il sera également mis sur le site internet de l'UNSA AIX LES BAINS. Les comptes seront également publiés comme le prévoit la législation.

Conformément aux statuts de l'UNSA AIX LES BAINS, article 12, le compte rendu de cette assemblée générale sera transmis à la Fédération, à l'UR AuRA et à l'UD73.

Fin de la réunion à 20h00, suivie d'un verre de l'amitié.